Canada

Lima, Pérou Buenos Aires Santiago, Chili Deux points devant être désignés par le Canada (les É.-U. et les Antilles sont exclus)

Note:

Dans l'exploitation des services convenus sur la route spécifiée, l'entreprise de transport aérien désignée par le CANADA aura le droit de débarquer et d'embarquer au point spécifié sur le territoire de la RÉPUBLIQUE ARGENTINE, en trafic international, des passagers, des marchandises et du courrier en provenance ou à destination du CANADA ainsi que des points intermédiaires (Lima, Santiago, et deux autres points devant être désignés par le CANADA).